

PAM N°:				
A remplir par le RSHL				

Proposition d'AMélioration (PAM) pour les institutions membres du Réseau

Ce formulaire permet aux professionnels de reporter les événements qui entravent la qualité de la prise en charge des usagers et la collaboration entre partenaires ou suggérer des améliorations de fonctionnement.

Il s'inscrit dans une démarche positive et constructive qui vise à identifier les dysfonctionnements, en comprendre l'origine et mettre en œuvre des actions préventives/correctives (marche à suivre disponible sur www.reseau-sante-haut-leman.ch/pam).

Envoi du formulaire : par courriel en format PDF(merci de cliquer sur enregistrer) :

- au référent qualité de l'institution concernée (liste disponible sur <u>www.reseau-sante-haut-leman.ch/pam</u>)
- copie pour suivi au référent qualité de votre institution + au RSHL (pam@rshl.ch)

Annonce (à remplir par l'institution émettrice)

Date de l'événement :	
Nom et prénom de l'émetteur/Institution :	1
Institution réceptrice/Service (si pertinent) :	1
Nom, prénom & date de naissance du pat	tient (si pertinent) :
Description brève de l'événement :	
L'événement a eu un impact sur :	
	¬
☐ le résident/patient/client/usager ☐ ☐ l'institution émettrice ☐	☐ le proche aidant ☐ l'institution réceptrice
Evénement récurrent :	
Proposition d'amélioration :	
Proposition a amenoration.	

Rédacteurs : F. Kern et C. Joly Validation : Direction RSHL – 2024 V4.2 1/2



PAM N°:	plir par le RSHL	
A remplir par le RSHL		

Traitement (à remplir par l'institution réceptrice)

Nom(s) et prénom(s) du/des responsable(s) du traitement/Fonction		1
Analyse :		
Action(s) mise(s) en œuvre :		
Action(c) mico(c) on wave .		
Mesure(s) préventive(s)/corrective(s)	Responsable(s) du/des action(s)	Délai(s) de mise en œuvre

Rédacteurs : F. Kern et C. Joly Validation : Direction RSHL – 2024 V4.2 2/2